



3EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2017

29 ET 30 JUIN

N° 2017/E3/031 et E3/033

**REPONSE DE M. Saveriu LUCIANI, Conseiller Exécutif de Corse
AUX QUESTIONS ORALES DEPOSEES PAR Mme Christelle COMBETTE
AU NOM DU GROUPE « LE RASSEMBLEMENT »
Et Mme Mattea CASALTA
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : **GESTION DE L'EAU ET SECHERESSE / SECHERESSE.**

Mesdames les Conseillères,

La Corse vit une période de sécheresse comparable à celle de 2003, année de référence en la matière. Comme vous, nous partageons cette inquiétude de risques possibles d'une pénurie d'eau, risques récurrents qui, d'année en année, portent la marque avérée d'un changement climatique en marche. Cela se traduit par des élévations des températures et donc de l'évapotranspiration, des déséquilibres croissants des répartitions spatiales et surtout temporelles de la pluviométrie annuelle. S'il pleut en Corse, il pleut mal !

Ce premier paradoxe est à rapprocher de l'inadéquation grandissante de nos moyens hydrauliques, principalement en termes de stockages, d'avec la pluviométrie généreuse et surtout nos besoins grandissants. Notre système hydraulique a été conçu de sorte à que les volumes stockés puissent être reconstitués d'une année sur l'autre, lorsque, comme en Sardaigne, il devient nécessaire de concevoir des ouvrages de stockage ayant une autonomie de fonctionnement pluriannuelle.

Aucune anticipation :
2016 et 2017 ne peuvent rattraper les 50 ans écoulés.

Quelques rappels puis quelques chiffres nécessaires pour engager ma réponse :

- *Capacités de stockage :* le volume d'eau brute global stocké en Corse est inférieur à 107 M de M3, et non de 143 M comme vous l'indiquez dans votre question, et ce, ouvrages EDF et OEHC cumulés (dont 45 M correspondant aux barrages exploités par l'OEHC et donc propriété de la CTC). Cette valeur globale est à comparer à celle de la Sardaigne (plus de 2 Milliards de M3). Et donc un premier constat qui traduit le sous-équipement et surtout, surtout, le manque d'anticipation et de moyens engagés par les mandatures passées et l'Etat.

- Les prélèvements annuels sont équivalents au stockage, soit environ 100 Mm3 qui se répartissent entre l'AEP (de 46 à 50 %) et l'utilisation d'eau brute notamment pour l'agriculture (de 54 à 50 %).
- *Sur la gestion de la saison, qui connaît un déficit pluviométrique de moins 50 à 80% suivant les régions, nous subissons une sécheresse exceptionnelle qui s'est installée depuis février. En clair, nous nous sommes passés d'une situation largement excédentaire, au moment des crues, à une situation très déficitaire et proche des minima historiques. Aujourd'hui nous sommes dans un contexte similaire à celui de 2003.*
- Les stockages sont à un niveau très haut pour ce qui concerne les barrages d'EDF (autour de 95% de taux de remplissage) avec qui nous avons des droits d'eau par conventions de déstockage à partir du début juillet, et un niveau satisfaisant, 78% soit 35 M de M3 dans ceux de l'office. À titre de comparaison, il était de 84% en 2016 et de 68% en 2003. Ces chiffres ne doivent pas masquer le danger de surconsommation constaté et qui peut, s'il n'est pas régulé, nous prédire un automne très délicat. En effet, elle a augmenté de plus de 21% dans le sud-est et de 45% en plaine orientale par rapport à l'année dernière - plus 18% par rapport à 2003.

Cette situation, nous l'avons anticipé – nos CA en témoignent - et donc tenu plusieurs réunions d'informations – ce cycle continue- et de comités de suivi de la sécheresse. Depuis, l'Etat a pris un arrêté de restriction. Nous avons, pour notre part, instauré une veille permanente appréciant chaque semaine l'évolution de la situation et les mesures évolutives adéquates. Désormais se prépare une campagne de communication pour une prise de conscience générale de la situation par l'ensemble des usagers. Nous avons aussi attiré très vite dans la saison l'attention de l'Etat sur des situations très tendues dans le sud, notamment le Taravu et le Rizzanese. Outre le probable rétablissement mécanique des fleuves dont le lit a été modifié par les crues de l'hiver, des moyens de pompage alternatifs fonctionnent depuis 2 mois. En Balagna, nous œuvrons à la sécurisation de l'aquifère de la Figarella.

Si l'Etat songe à une possible restriction graduelle des usages, l'office lui rappelle notre souci impérieux d'assurer, là où nous sommes, l'alimentation en eau potable (Sud-est, Balagna, Sartè, bassin ajaccien et région bastiaise) et surtout de ne pas compromettre l'activité agricole.

*Je ne rappellerai pas ici l'enjeu stratégique de la maîtrise de l'eau en Méditerranée et dans un contexte d'insularité. La **question de l'EAU** » aujourd'hui se pose comme une préoccupation fondamentale pour la Nation Corse, comme tu le soulignes dans ta question, cara Mattea.*

Pour l'heure, et afin de penser autrement la question de l'Eau en Corse, les opérations à court terme, c'est-à-dire les opérations programmées au PEI, s'articulent autour de 3 thèmes principaux :

- *La nécessité de réaliser **des interconnexions** entre vallées, c'est-à-dire l'amélioration des performances hydrauliques de nos réseaux, l'optimisation des infrastructures actuelles par le biais essentiel des interconnexions à dynamiser, permettant des transferts de ressources déjà mobilisées entre les zones qui pourraient être excédentaires et les zones déficitaires.*
- *L'obligation **d'améliorer sensiblement nos rendements** de réseaux en luttant contre les fuites dues aux canalisations vétustes réalisées dans les années 60.*
- *Poursuivre **les études** en vue de la réalisation de nouveaux barrages et autres réserves. (Taravu Liamone Cavu et Sambucu).*

Concernant le « turbinage » dont vous parlez dans votre question, Mme Combette, les aménagements mixtes hydrauliques et hydro-électriques ont débutés en Corse dans les années 60 avec la construction des barrages de Todda (32 Mm³) et Calacuccia (25 Mm³), dont 15 Mm³ après turbinages dans la saison estivale sont dédiés aux besoins agricoles et humains de l'Arrière -Pays Ajaccien et la région de Bastia. Aujourd'hui, dans le cadre de la collectivité Unique et selon ses prérogatives, la CTC entend redonner du sens à ce lien entre hydraulique et production d'énergie, notamment en mutualisant l'ensemble des ouvrages existants ou à venir, pour répondre aux besoins grandissants avec les changements climatiques.

En conclusion, nous ne pouvons pas attendre le long terme ! C'est donc bien le moyen terme qu'il faut viser tant l'urgence est grande et grandissante.

Les travaux du Cotech du Comité de Bassin de la Corse vont conduire à déterminer, avant la fin de l'année, les bases d'un plan d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau. Celui-ci devra, en particulier, viser l'intensification de la mobilisation des ressources en eau, mais également une évolution significative des pratiques culturelles (concernant tant les modes d'irrigation que le choix des cultures à venir) tout en passant par une bien meilleure connaissance de notre hydrologie (intensification du réseau hydrométrique et maîtrise de la connaissance). Il devra être la clé de voute d'un programme hydraulique de grande ampleur devant constituer un véritable « plan Marshall » pour la Corse dans ce domaine. L'inadéquation de nos moyens actuels avec les orientations du PADDUC et prenant donc en compte les effets du changement climatique, est colossale. L'amplification de nos moyens de stockage doit assurer à terme l'adéquation avec les besoins en eau. C'est donc un nouveau programme hydraulique de grande ampleur qui doit être défini pour la Corse et qui devra nécessiter l'identification explicite d'un montage financier non encore exploré à ce jour si ce ne sont que les quelques miettes de la IV^{ème} convention d'application du PEI. C'est au moins 20 fois plus de crédits dont la Corse a besoin pour sa survie.

Nous sommes aujourd'hui dans une perspective d'élaboration d'une PPI hydraulique pour les 30 ans à venir, PPI qui va bien au-delà du PEI actuel.

Quant au caractère « pilote » de notre territoire dans ce domaine, il est effectivement souhaitable et donc être fixé comme objectif pour que nous soyons une tête de pont en Méditerranée mais tout en privilégiant les partenariats et la coopération internationale déjà engagée avec nos voisins sardes.

Enfin, repenser la question de l'Eau en Corse, c'est, en tant que Président de l'OEHC, vous dire qu'il est désormais fondamental de mettre au centre de nos actions la question de l'EAU, de ses infrastructures et équipements prioritaires, travailler avec l'Università di Corsica dans les domaines de la recherche et de l'innovation, et enfin proposer l'élargissement de l'outil OEHC, aussi bien dans sa vocation que dans ses objectifs, pour aspirer à une maîtrise du bien commun national qu'est l'Acqua di Corsica.

Je vous remercie.